



Idées reçues sur les retraites !

"Les fonctionnaires sont des privilégiés"

NON !

Les modes de calcul sont différents, mais donnent des résultats similaires dans le public et le privé. Les retraites des fonctionnaires sont équivalentes à celles du privé si la comparaison est effectuée sur des catégories socio-professionnelles équivalentes : un enseignant partant en retraite ne perçoit pas plus qu'un cadre commercial ou un ingénieur du privé (et aura été moins payé durant toute sa carrière).

Mais si on ne regarde que l'ensemble des fonctionnaires, alors le montant des retraites est supérieur à celui du privé puisque la fonction publique est composée majoritairement de salariés très qualifiés, notamment les enseignants qui sont de loin les plus nombreux. Les fonctionnaires subissent plus souvent la décote en raison du mode de calcul du nombre de trimestres (au jour près) ; les bonifications pour enfants sont nettement moins favorables dans le public (et elles peuvent ne pas compter dans le cas où le titulaire ne l'était pas encore au moment de la naissance de ses enfants et n'a pas racheté ses années).

"On vit plus vieux, il faut donc travailler plus longtemps"

NON !

Ce n'est pas l'allongement de la durée de la vie qui est responsable du déficit des retraites, c'est le chômage (absence de rentrées de cotisations sociales) et l'austérité (blocage des salaires, donc des cotisations sociales).

L'espérance de vie augmente, mais l'espérance de vie en bonne santé diminue depuis plusieurs années (elle est dorénavant inférieure à 64 ans).

L'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'est toujours accompagnée d'une diminution du temps passé au travail et d'une amélioration du niveau de vie, grâce à un partage de la richesse produite. Elle devrait constituer un but à atteindre, non un prétexte à des réformes régressives.

"Les retraités vivent comme des nantis"

NON !

Le montant moyen des pensions de retraite est de 1216€ par mois (1552€ pour les hommes et 900€ pour les femmes). Plus de 10% des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté. Depuis 1987, les retraites ont cessé d'être indexées sur les salaires ; certains voudraient aller plus loin en les désindexant par rapport aux prix, ce qui contribuerait encore davantage à l'appauvrissement des retraités.

"Il n'y a pas d'autres solutions"

SI !

Le déficit des caisses de retraites est d'environ 7 milliards d'euros :

- c'est peu par rapport aux 80 milliards d'euros d'évasion fiscale ou aux 33 milliards par an d'exonérations de cotisations sociales. C'est à peine 1% du PIB.

- ce n'est pas la faute de la démographie, c'est la faute de l'explosion du chômage, et de la faiblesse des salaires (= moins de cotisations). Il n'y a aucune raison de « travailler plus longtemps ».

D'autres solutions existent pour financer les retraites : augmenter les cotisations sociales et les salaires ; supprimer les exonérations patronales de cotisations sociales, qui sont totalement inefficaces ; taxer les revenus du capital, qui continuent d'augmenter malgré la « crise »...

**Refusons le fatalisme qui nous condamne à la
pauvreté ou à une vieillesse au travail !**